

18 nov. 1857

LETTRE PASTORALE
AU CLERCÉ ET AUX FIDÈLES
De la cité de Québec.



PIERRE-FLAVIEN TURGEON,
PAR LA MISÉRICORDE DE DIEU ET LA GRÂCE DU SAINT SIEGE APOSTO-
LIQUE, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC, etc., etc.

~~~~~

LE soin de vos âmes, que le Seigneur nous a confiées, N. T. C. F., nous fait un devoir de veiller sans cesse, afin d'être toujours prêt à repousser les attaques de l'ennemi de votre salut, et à vous mettre en garde contre tout ce qui pourrait porter atteinte à la pureté de vos cœurs, comme à celle de votre foi.

Nous croirions donc manquer à ce devoir important de notre charge, si, à l'approche de la saison des plaisirs et de la dissipation, nous n'élevions pas la voix pour vous prémunir contre une ruse nouvelle de l'esprit infernal, un nouveau piège qu'il tend à l'innocence de la jeunesse, un scandale enfin qui, depuis peu, s'est produit dans certaines réunions de plaisir, et qui, s'il n'est promptement réprimé, ne peut manquer de causer la ruine de bien des âmes.

Vous prévenez sans doute notre pensée, N. T. C. F. ; vous voyez que nous voulons parler de ces danses indécentes, que l'esprit de licence a cherché à introduire dans notre société depuis quelque temps.

Vous le savez, N. T. C. F., dès leur première apparition, ces danses étranges, où les règles de la modestie chrétienne sont si gravement blessées, soulèveront l'indignation de toutes les âmes honnêtes. Aussi nous empressâmes-nous dès lors de recommander à tous les pasteurs et à tous les confesseurs de cette ville, de faire tout en leur pouvoir pour arrêter ce mal naissant, et nous devons ce témoignage à leur zèle, qu'ils 'se' 'sont' dignement acquittés de leur